

**Intervention pour la Conférence de Millennia2025 Solidari-Femmes du 25 avril 2015 :**  
**« Programme de développement pour l'après-2015 : l'autonomisation économique des femmes comme puissant levier pour réaliser à la fois l'égalité des femmes et des hommes et le développement durable »**

---

**1) Présentation de BE-Gender et du Conseil Consultatif Genre et Développement (CCGD)**

Quand nous parlons de solidarité de manière générale, nous nous devons d'être également solidaires avec les femmes de partout dans le monde, et en particulier les femmes du Sud qui, très souvent, cumulent les situations d'inégalité et d'injustice, notamment au regard des nouvelles menaces qui pèsent sur elles comme la montée des groupes radicaux extrémistes, les changements climatiques ou encore les déplacements de populations causés par les conflits et les guerres.

La plateforme belge BE-Gender et le CCGD que je coordonne sont deux nouvelles instances issues de la société civile et qui travaillent étroitement entre elles afin de contribuer à une meilleure prise en compte de la dimension de genre dans les politiques de coopération, aussi bien belge qu'internationale. Le Conseil a un rôle plus officiel qui consiste à rendre des avis auprès du Ministre de la coopération au développement. Un des enjeux internationaux majeurs dans ce domaine à l'heure actuelle est l'établissement du futur Agenda de développement post-2015, thème sur lequel BE-Gender et le CCGD ont décidé de mobiliser leur action.

**2) L'Agenda post-2015**

Pour rapidement situer, la date butoir pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été fixée à 2015. La communauté internationale se prépare donc à adopter en septembre prochain un nouveau cadre de développement mondial pour l'après-2015 avec des Objectifs de développement durable (ODD), lequel a pour visée de promouvoir le développement durable d'une part, et d'éradiquer la pauvreté d'autre part. Or on constate que celle-ci persiste dans ses multiples dimensions dans de nombreuses parties du monde. Comment l'expliquer ? Les OMD n'ont en fait pas tenu compte des causes profondes de la pauvreté, parmi lesquelles les relations de pouvoir inégales et structurelles entre les femmes et les hommes qui subsistent tant dans la sphère privée que publique, et qui demeurent la forme d'inégalité la plus répandue dans le monde. Malgré une amélioration de leur niveau d'éducation primaire, les femmes ne contrôlent qu'en moyenne 20% des terres, et ce alors qu'elles contribuent à hauteur de plus de la moitié de la production alimentaire globale. De même, elles continuent à gagner, en moyenne, moins que les hommes à travail égal. Or l'égalité des femmes et des hommes est inscrite dans les instruments internationaux et nationaux des droits humains et constitue, de ce fait, une finalité en soi. Mais pas seulement. Je vais vous démontrer en quoi la réalisation des droits des femmes, et en particulier, leur autonomisation économique, est aussi une condition indispensable à l'éradication de la pauvreté, et plus généralement, au développement durable. D'où le titre de mon intervention : « *Programme de développement pour l'après-2015 : l'autonomisation économique des femmes comme puissant levier pour réaliser à la fois l'égalité des femmes et des hommes et le développement durable* ».

J'ai participé en mars dernier à la 59<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme à New-York où il était question entre autres d'envisager des stratégies efficaces pour faire avancer les droits des femmes dans le cadre de l'Agenda post-2015. Ban Ki-moon a insisté à de nombreuses reprises que le monde ne peut réaliser 100% de ses objectifs si la moitié de l'humanité n'est pas en mesure de réaliser son plein potentiel, en désignant leur potentiel économique (en particulier dans le secteur agricole qui reste prépondérant dans les pays du Sud). Malgré cela, le rôle joué par les femmes sur le plan de l'économie a été sous-estimé et continue à l'être. Alors que les mesures prévues par les OMD concernaient principalement les secteurs sociaux (santé et enseignement), seuls 2 % des projets et programmes dans les secteurs économiques et productifs incluent l'égalité de genre comme

objectif principal. L'Agenda post-2015 qui sera adopté en septembre prochain offre par conséquent, grâce à l'attention particulière qu'ils portent aux leviers de transition économique, l'occasion idéale de renverser cette tendance et de travailler à l'autonomisation économique des femmes mais aussi à une économie viable pour elles.

Mais qu'on entend-on par 'autonomisation économique' des femmes ? Il s'agit du processus par lequel une femme acquiert par elle-même suffisamment de capacités pour prendre elle-même des décisions importantes pour elle et sa société au niveau économique. Les NU identifient 3 dimensions à l'autonomisation économique des femmes:

a. La première est celle des *opportunités économiques* : c'est le fait de leur donner accès à un travail<sup>1</sup>. Mais pas n'importe lequel. Un travail décent et de qualité, qui leur permet d'assurer leur autonomie financière individuelle, qui leur offre une protection sociale suffisante, qui ne les expose pas au harcèlement, qui leur assure un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale/sociale/personnelle et qui les dote éventuellement de capacités de gestion et de management de sorte qu'elles puissent devenir des femmes entrepreneuses et contribuer à la croissance économique de leur pays de manière plus directe. Or si les femmes ont été plus nombreuses à entrer dans la population active ces dernières décennies, souvent les politiques macro-économiques et nationales insensibles au genre, en particulier dans les pays du Sud, continuent à avoir pour effet de cantonner les femmes dans le secteur informel, sans sécurité d'emploi ni protection de droits, et dans les emplois les moins bien payés et les moins stables de l'économie formelle. Le cas du phénomène prostitutionnel en Thaïlande sur lequel j'ai travaillé est particulièrement éclairant à ce sujet. Il démontre à quel point les programmes d'ajustement structurels de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International dans les années 70 ont rapidement désintégré les communautés rurales, obligeant les jeunes femmes à émigrer de leurs villages vers les villes à la recherche de nouvelles sources de revenus.

b. La deuxième dimension est *l'amélioration des statuts légaux et des droits des femmes*, en particulier en matière d'accès à la propriété, à la succession et à l'héritage. Dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole est peu performant, en partie parce que des lois et des coutumes discriminatoires, souvent guidées par des considérations machistes et patriarcales, dictent aux femmes leurs choix (par exemple leur droit à posséder des biens ou à en hériter, à ouvrir des comptes bancaires ou à accéder à des ressources économiques et productives (terre, crédit ou engrais), qui pourraient doper leur productivité<sup>2</sup>). Or donner aux femmes les moyens de développer des activités génératrices de revenus revient à soutenir sa communauté puisqu'elles sont en général responsables de l'agriculture de consommation familiale, et à ce titre, elles tiennent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des familles et des communautés. On constate par exemple que les pays où elles n'ont pas le droit de posséder la terre présentent en moyenne une augmentation de 60% d'enfants dénutris (OCDE). La raison tient au fait que les femmes ont tendance à consacrer leurs dépenses à la subsistance de leur famille plutôt qu'à leur consommation personnelle comme le font en général leur partenaire.

c. La troisième dimension concerne *la participation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels économiques*. En leur donnant davantage de voix dans les organisations syndicales et dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux. Des études ont montré par exemple que lorsque celles-ci jouissent d'une plus grande égalité de statut au sein de la famille, les enfants ont davantage de chances d'achever leur cursus d'enseignement primaire.

<sup>1</sup> Les écarts de taux d'emploi entre les hommes et les femmes dans le monde entier sont en moyenne de 24,8%, mais en Afrique du Nord, en Asie du Sud et en Asie de l'Ouest, ils avoisineraient les 50 %, et ce, malgré un niveau de formation plus élevé pour les femmes (OCDE, 2012).

<sup>2</sup> La part de l'emploi informel est plus élevée dans le secteur agricole que non agricole. Dans les pays en voie de développement, la quasi-totalité des femmes travaillant dans l'agriculture peuvent être considérées comme des travailleuses informelles.

Il y a évidemment pleins d'autres exemples qu'on peut citer. L'essentiel, c'est qu'à travers cet éclairage, nous pouvons reconnaître que les femmes ne sont pas que des victimes du développement, mais au contraire qu'elles peuvent y prendre part de manière substantielle en tant qu'actrices à part entière et puissants leviers de lutte contre la pauvreté, si et seulement si chacun de nous (et en particulier les hommes), nous leur laissons cette possibilité. A cet égard, l'Agenda post-2015 nous offre une opportunité unique afin de (ré)affirmer notre engagement ferme et mettre en place des stratégies efficaces en ce sens.

Justement, quelles stratégies efficaces pourrait-on mettre en place pour autonomiser pleinement et durablement les femmes, en particulier sur le plan économique, et de sorte, réaliser le développement durable pour tous ?

### **3) Propositions d'actions**

Voici les propositions d'actions qui me semblent les plus cruciales mais aussi celles porteuses des idées les plus novatrices, les plus inspirantes :

1. On le dit souvent mais on ne le répète jamais assez : il faut dès maintenant « passer de la parole aux actes ». Quand on adopte une loi en faveur de l'autonomisation économique des femmes, il faut déjà prévoir qui sera derrière pour l'appliquer, assurer son suivi et qui sera tenu pour responsable en cas de non-application: quel gouvernement, quelle administration, quel service ? C'est vraiment un point fondamental. Pour cela, il faut aussi que tous les indicateurs de suivi soient fiables et ventilés par sexe et par âge pour évaluer la prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes et mesurer les progrès réalisés. Il faut également prévoir comment on va pouvoir s'attaquer aux résistances éventuelles au niveau local, régional ou national. D'où l'importance d'impliquer à chaque phase du processus tous les acteurs concernés de loin ou de près, à savoir évidemment les femmes et les filles elles-mêmes, mais aussi et surtout les hommes et les garçons, les chefs religieux, de village, les médias et les politiques (ex : organiser des moments où à la fois les femmes et les hommes sont présents pour discuter ensemble de leurs besoins économiques et des manières pour y répondre).
2. Les nouvelles menaces qui affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles comme les crises climatiques, économiques et financières doivent amener les Etats à investir davantage dans des secteurs moins traditionnels et davantage tournés vers les secteurs d'avenir comme l'environnement, les énergies, l'information et les nouvelles technologies (les secteurs traditionnels étant plutôt l'éducation et la santé, ce sur quoi les OMD s'étaient axés principalement). En effet, sur ce dernier point, le monde numérique aussi peut donner de l'autonomisation économique aux femmes de même qu'une protection contre les violences (ex : un PC donne aux femmes un accès plus facile aux employeurs, Internet permet de localiser les stations de taxi et éviter que les femmes rentrent chez elles seules à pied).
3. Un agenda ambitieux en faveur de l'égalité hommes-femmes et des droits des femmes doit aussi bénéficier d'un financement ambitieux. Or, nous constatons que les engagements politiques ne s'accompagnent pas toujours d'engagements financiers. Pour lutter contre cette tendance, il est crucial de changer de paradigme et de voir les politiques en matière d'égalité de genre comme un investissement à long terme et non comme un coût à court terme. Prenons le cas des politiques qui visent à améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des femmes et des hommes, en permettant à davantage de femmes d'accéder au marché du travail et à terme.
4. Enfin, n'attendons pas que la volonté politique agisse. Nous aussi, acteurs de la société civile, pouvons mettre en place nos propres projets, créer nos propres fonds, développer des synergies, partager nos réflexions, nos leçons apprises et nos bonnes pratiques, les relayer au niveau de nos gouvernements mais aussi au niveau de la société civile au sens large, et enfin, faire des recommandations au politique car il ne suffit pas de protester, il faut aussi venir avec des solutions alternatives concrètes. Ce combat, j'espère vivement que nous continuerons à le mener comme nous le faisons aujourd'hui dans le cadre de cette conférence. Je vous remercie.